

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 novembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Nedde, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE
Date de convocation du Conseil Communautaire : 07 novembre 2024

| Membres en exercice | Présents | Pouvoirs | Excusés | Absents | Non pourvu |
|---------------------|----------|----------|---------|---------|------------|
| 34 | 22 | 7 | 5 | 0 | 0 |

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DUGAY Marie, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : CHAMPAUD Marc à BIDAUD Jean-Michel – COUPET Georges à BESNIER Michelle - DELEFOSSE Laurent à MALET Patrick, DUMONT SAINT PRIEST Hubert à ECHASSERIEAU Vincent, LEVET Elise à BRUN Patrick, LOURADOUR Patricia à PLAZANET Mélanie, , THEYS Michel à ANOMAN Mathieu

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BODIN Pascal, BOUR Coline, COLIN Juliana, GORA Richard, SIMON Isabel

Absents :

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Délibération n° 94-2024 bis (nouvelle version suite à erreur matérielle de la 94-2024) : Désignation d'un représentant pour siéger à la CCPE du Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV)

En décembre 2020, le Conseil communautaire a délibéré pour désigner Mme PLAZANET Mélanie pour siéger à commission consultative paritaire énergie (CCPE) créé par le SEHV.

Par courriel en date du 18 octobre 2024, le SEHV nous indique que cette délibération est désormais obsolète et qu'il y a lieu de désigner un nouveau représentant pour siéger à la CCPE. Il est rappelé qu'un élu ne peut siéger à la fois au SEHV et à la CCPE.

M. le Président fait un appel à candidature. M. Thierry MUZETTE fait acte de candidature.

M. le Président soumet au conseil communautaire la candidature de M. Thierry MUZETTE

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité, soit 29 voix Pour, de :

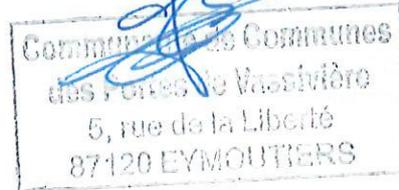
- Désigner M. Thierry MUZETTE comme représentant.

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20241114-DEL-94-2024bis-DE
Date de télétransmission : 18/11/2024
Date de réception préfecture : 18/11/2024

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 18 novembre 2024

**Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE**



Acte rendu exécutoire le : **18 NOV. 2024**
Publié le : **18 NOV. 2024**